

# 66<sup>ème</sup> Fête du peuple jurassien

## Delémont – 7 et 8 septembre 2013

### Allocution de Jean-Pierre Jobin, membre de l'AJE

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de la Fête du peuple de 1964 –il y a bientôt 50 ans !- je m'étais exprimé au nom du Mouvement Universitaire Jurassien, le MUJ, et j'avais apporté le soutien des étudiants jurassiens à la cause, à la bonne cause qui paraissait un tant soi peu utopique à l'époque, visant à la création d'un canton du Jura.

Comme le temps passe et comme les choses changent !

En effet, c'est 10 ans plus tard, en 1974, que le rêve des Jurassiennes et des Jurassiens est devenu réalité. Ainsi, vous le savez tous, après l'adoption de sa constitution et l'approbation de celle-ci par la Confédération, est entrée en souveraineté le 1<sup>er</sup> janvier 1979 la République et Canton du Jura, malheureusement amputée de la partie méridionale de son territoire historique. Les Jurassiennes et les Jurassiens de l'extérieur, au nom desquels je m'exprime aujourd'hui, n'avaient pas à l'époque apprécié d'être tenus à l'écart des scrutins d'autodétermination. Ils ont cependant joué un rôle non négligeable dans tout le pays lorsqu'il a été demandé en 1978 à l'ensemble du peuple suisse d'accepter le Jura comme 23<sup>ème</sup> canton de la Confédération.

Créer un nouveau canton suisse, on pouvait en rêver -et on l'a fait très fort- mais aussi y croire car c'est la vocation-même de l'Etat fédéral de donner à chacun de ses « peuples » la latitude de s'organiser comme bon leur semble dans leur espace cantonal propre. A cette occasion la Confédération n'a pas failli à sa vocation. Elle s'est enrichie d'un « petit dernier » qui a su très vite prendre sa place dans le concert des cantons. Les Jurassiennes et les Jurassiens de l'intérieur, mais aussi les Jurassiennes et Jurassiens de l'extérieur, ont dès lors ressenti une immense fierté et n'ont pas ménagé leurs forces pour faire vivre et se développer ce canton tant souhaité, même amputé, ayant rapidement acquis le respect de tous les Confédérés.

Chaque jour depuis 1979 se sont révélés les avantages découlant de la souveraineté cantonale. Comment expliquer le succès de la Suisse et des cantons, îlots de prospérité très enviés au centre de l'Europe aujourd'hui en crise ? Je pense qu'en grande partie il est dû à nos institutions, à notre fédéralisme et en particulier à la proximité existant entre les autorités élues et les administrés. C'est bien une des clés du succès et la République et Canton du Jura a su en faire le meilleur usage. Quelles étaient les compétences et réelles chances d'aboutir dans leurs interventions à Berne des élus du Jura avant la création du canton ? Proches de zéro ! Et c'est encore le cas des élus du Jura bernois aujourd'hui, ultra-minoritaires au sein d'un grand canton à la population de langue et mentalité différentes.

Une opportunité exceptionnelle est offerte, le 24 novembre prochain, aux Jurassiennes et Jurassien du Sud de bénéficier à terme eux aussi de ces nombreux atouts découlant de la souveraineté cantonale. Dans un premier temps il ne s'agit pas d'un vote définitif mais bien d'offrir la possibilité aux représentants du Canton du Jura et à ceux du Jura Sud de se retrouver autour d'une même table pour élaborer ensemble une nouvelle constitution.

Qui, raisonnablement, pourrait refuser une telle chance ? Personne. Qui, intelligemment, voudrait se priver de s'exprimer en toute connaissance de cause sur l'avenir de sa région, de sa communauté, de ses enfants ? Personne. Qui, opportunément, n'aurait pas envie, en votant non, de s'investir dans la construction d'un nouveau modèle, d'un canton nouveau correspondant aux attentes des populations concernées ? Personne.

Tous les jours dans les cantons où ils se sont établis, les Jurassiennes et Jurassiens de l'extérieur vivent la plénitude des attributions de la souveraineté cantonale au sein de la Confédération. Ils encouragent vivement les Jurassiennes et les Jurassiens de Boncourt à la Neuveville, à voter OUI, cri du cœur et de la raison, le 24 novembre prochain.

Genève, le 5 septembre 2013